

19 JANVIER 2021 : Déclaration du bureau CEM restreint Michelin : information / consultation sur le **PROJET D'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES EN FRANCE DANS LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.**

Le Comité Européen Michelin est aujourd'hui réuni sous sa forme restreinte et en vidéo conférence dans le cadre de l'annonce du 6 janvier 2021 concernant le projet d'évolution des activités industrielles et tertiaires en France au cours des trois prochaines années.

Les annonces de la direction Michelin dans son intention de supprimer des emplois en France, ont surpris les membres du CEEM, notamment par leurs tailles et leurs ampleurs (2300 suppressions d'emplois en France entre 2021 et 2024). Ils expriment leurs incompréhensions et leurs solidarités avec tous les travailleurs et rappellent à la direction l'accord-cadre européen sur la responsabilité sociale, sociale et environnementale, signé le 26 mars 2014 par le groupe spécial de négociation CEE Michelin.

L'agenda comprend un point d'information sur le projet.

Certains éléments nous semblent utiles à retenir :

Ces dernières années, suite par des plans de restructuration, des milliers d'emplois ont été supprimés dans les activités industrielles, commerciales et dans les fonctions supports en France et en Europe. Au vu des investissements faites dans tous ces secteurs, d'une reprise des ventes supérieur aux attendes après le premier confinement, des efforts remarquables de tous les salariés afin d'assurer le besoin de la demande d'enveloppe qui est supérieur à la disponibilité, nous ne comprenons pas cette stratégie de l'entreprise, sur le projet de suppression de 2300 emplois, suite au projet Simply.

Au vu de ces stratégies décisionnaires, Les membres du CEEM restreint, émettent un avis défavorable sur le projet de suppressions d'emplois qui entraîne des conséquences humaines et sociales.

Concernant les projets de mesures d'accompagnement social :

Les membres du CEEM restreint souhaitent préciser que cette instance n'est pas un organe de négociation dans le cadre du projet. Le CEEM ne peut et ne doit pas s'immiscer dans les négociations nationales.

Néanmoins les membres du CEEM restreint attendent une réelle prise en compte des situations individuelles pour que chaque salarié soit traité juste et équitable.

Le CEEM restreint rappelle au groupe, ses engagements sociaux et sociétaux, principalement ceux relatifs à la Charte PRM (Performance et Responsabilité Michelin) et l'Accord Cadre Européen sur la responsabilité Sociale (RSE) signé le 26 mars 2014 et notamment le fait que « L'entreprise veillera à faire tout son possible pour que l'organisation mise en place permette le maintien des conditions de travail existantes au moment de la signature de l'accord ».

Par conséquent, le CEEM restreint prend acte des mesures d'accompagnement social et s'abstient de cette consultation et sera vigilante sur le respect de l'entreprise sur leur engagement.

Le CEEM, demande au président de l'instance, de mettre en place un point récurrent à l'ordre du jour de chaque réunion officielle du CEEM, concernant l'avancée des mises en place des mesures sociales négociées, ainsi que les évolutions des marchés.

Les membres du CEEM apporteront une vigilance particulière à ce que le Groupe applique réellement et concrètement ses engagements sociaux et sociétaux.

En cas de divergences d'avis sur les mesures engagées, et si le niveau d'informations en réunion plénière n'était pas à la hauteur de l'enjeu, le secrétaire du CEEM se réserverait le droit d'activer l'article 5-Alinéa 8, de l'accord CEEM du 18 octobre 2011.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le CEEM Michelin
Le secrétaire, Silvano Trentin

Membres présents,

Madame	Gabriella Turcsan,	membre Hongroise du secrétariat du CEEM
Madame	Karolina Rydin,	membre Suède du secrétariat du CEEM
Monsieur	Silvano Trentin,	membre Italien du secrétariat CEEM
Monsieur	Ignacio Leniz Azakarate,	membre Espagnol du secrétariat du CEEM
Monsieur	Manfred Gerschheimer,	membre Allemand du secrétariat du CEEM
Monsieur	Robert Taylor,	membre Britannique du secrétariat du CEEM
Monsieur	Krzystof Rogowski,	membre Polonais du secrétariat élargi du CEEM
Monsieur	Patrick Bernard	membre Français du secrétariat élargi du CEEM
Monsieur	Vincent Duflot,	membre Français du CEEM
Monsieur	Olivier Golaz,	membre Français du CEEM
Monsieur	Julien Brard,	membre Français du CEEM
Madame	Laurence Schlienger,	membre Français du CEEM